



LA PLAINE DES PALMISTES

Affaire n°05-080419 : Budget Annexe de l'assainissement non collectif / Vote du Compte Administratif (CA) 2018

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le **01 AVRIL 2019** et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de **présent(s)** est de : **24**

Absent (s) : 01

Procuration (s) : 04

Total des votes : 27 (Le Maire ne participe pas au vote)

Secrétaire de séance : DE ALMEIDA SANTOS Sylvie

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer


LE MAIRE,
Marc Luc BOYER

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN
DATE DU HUIT AVRIL**

DEUX MILLE DIX-NEUF

L'an deux mille dix-neuf le **HUIT AVRIL** à seize heures trente le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Marc Luc BOYER.

PRÉSENTS : Marc Luc BOYER Maire - Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY 1^{er} adjoint - Laurence FELICIDALI 2^{ème} adjointe - Gervile LAN YAN SHUN 3^{ème} adjoint - Sylvie DE ALMEIDA SANTOS 4^{ème} adjointe - Micheline ALAVIN 5^{ème} adjointe - Yves PLANTE 6^{ème} adjoint - Jean Benoit ROBERT 8^{ème} adjoint - Victorin LEGER conseiller municipal - André GONTHIER conseiller municipal - René HOAREAU conseiller municipal - Marie Lucie VITRY conseillère municipale - Jasmine JACQUEMART conseillère municipale - Marie Josée DIJOUX conseillère municipale - Priscilla ALOUETTE conseillère municipale - Alette ROLLAND conseillère municipale - Jacques GUERIN conseiller municipal - Lucien BOYER conseiller municipal - Jean Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Joëlle DELATRE conseillère municipale - Toussaint GRONDIN conseiller municipal - Mélissa MOGALIA conseillère municipale - Éric BOYER conseiller municipal - Sabine IGOUFE conseillère municipale.

ABSENT(S) : Didier DEURWEILHER conseiller municipal.

PROCURATION(S) : Emmanuelle GONTHIER 7^{ème} adjointe à Sylvie DE ALMEIDA SANTOS 4^{ème} adjointe - Jean Noël ROBERT conseiller municipal à René HOAREAU conseiller municipal - Ghislaine DORO conseillère municipale à Laurence FELICIDALI 2^{ème} adjointe - Johnny PAYET conseiller municipal à Éric BOYER conseiller municipal.

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20190408-DCM05-080419-
DE
Date de télétransmission : 11/04/2019
Date de réception préfecture : 11/04/2019

Affaire n° 05-080419:

Budget Annexe de l'assainissement non collectif / Vote du Compte Administratif (CA) 2018

Il est soumis à l'approbation du conseil municipal le compte administratif 2018 du budget annexe du SPANC.

❖ *Section d'exploitation*

Les dépenses d'exploitation s'élèvent à 3 021,12 € et les recettes à 119 799,88 € avec le report du résultat positif 2017 comme le détaille par chapitre le tableau ci-dessous :

| SECTION D'EXPLOITATION | | | | | |
|------------------------|------------------------------------|--------------|------|-------------------------------------|--------------|
| chap | Dépenses | Réalisations | Chap | Recettes | Réalisations |
| 011 | Charges à caractère général | 3 021,12 | 70 | Produits des services | 15 365,00 |
| 65 | Autres charges de gestion courante | | 74 | Subventions d'exploitation | 55 575,00 |
| 66 | Charges financières | | 042 | Opérations d'ordre entre sections | |
| 042 | Opérations d'ordre entre section | | 002 | Excédent d'exploitation reporté N-1 | 48 859,88 |
| | Total | 3 021,12 | | Total | 119 799,88 |

Le résultat d'exploitation cumulé au 31 décembre 2018 s'élève à 116 778,76 €.

❖ *Section d'investissement*

Aucune dépense d'investissement n'est comptabilisée et les recettes s'élèvent à 35 995,62 € avec le report de l'exercice 2017 comme le détaille par chapitre le tableau ci-dessous :

| SECTION D'INVESTISSEMENT | | | | | |
|--------------------------|---------------------------------------|--------------|------|---------------------------------------|--------------|
| chap | Dépenses | Réalisations | Chap | Recettes | Réalisations |
| 20 | Immobilisations incorporelles | | 13 | Subventions d'investissement | |
| 23 | Immobilisations en cours | | 16 | Emprunts et dettes assimilées | |
| 16 | Emprunts et dettes assimilées | | 040 | Opérations d'ordre entre sections | |
| 040 | Opérations d'ordre entre section | | 001 | Solde d'exécution positif reporté N-1 | 35 995,62 |
| 001 | Solde d'exécution négatif reporté N-1 | | | | |
| | Total | 0,00 | | Total | 35 995,62 |

Le solde d'investissement 2018 cumulé est donc de 35 995,62 €.

Le résultat net cumulé des sections d'exploitation et d'investissement au 31 décembre 2018 s'établit ainsi à 152 774,38 €.

Le maire ne pouvant participer au vote quitte la séance, la 2ème adjointe Madame Laurence FELICIDLI étant désignée, à l'unanimité pour le suppléer.

L'élu, Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY 1^{er} adjoint, demande un vote à bulletin secret. A la majorité absolue, la procédure est acceptée.

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20190408-DCM05-080419-
DE
Date de télétransmission : 11/04/2019
Date de réception en préfecture : 11/04/2019

Le conseil municipal désigne deux assesseurs pour les opérations de vote :

- Danielle ALAVIN 5^{ème} adjointe
- Yves PLANTE 6^{ème} adjoint

Chaque conseiller municipal après appel de son nom a remis un bulletin de vote et a émargé.

| POUR | CONTRE | BULLETINS BLANCS | NUL | NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMÉS |
|------|--------|---------------------|-----|---------------------------------|
| 08 | 17 | 02 | 00 | 25 |

Après dépouillement, le président proclame les résultats :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 00

Nombre de votants : 27

Nombre de bulletins Blancs..... : 02

Nombre des suffrages déclarés nuls : : 00

Nombre de suffrages exprimés : : 25

Appelé à en délibérer, le conseil municipal :

- A la majorité absolue les membres présents et représentés du Conseil Municipal ont voté CONTRE, l'affaire ne peut donc être validée ;
- **AUTORISE** le Maire ou à défaut l'Adjoint délégué, à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme

LE MAIRE,

Marc Luc BOYER



| |
|---|
| Accusé de réception en préfecture 974-219740065-20190408-DCM05-080419- DE Date de télétransmission : 11/04/2019 Date de réception préfecture : 11/04/2019 |
|---|

D2 - ARRETE - SIGNATURES



Nombre de membres en exercice 29
 Nombre de membres présents 24
 Nombre de suffrages exprimés 27
 VOTES : Pour 08
 Contre 17
 Abstentions 02

Date de convocation : 01/04/2019

Présenté par le Maire (1),

A la Plaine des Palmistes le 8 avril 2019

Le (1),

Délibéré par le Conseil Municipal (2), réunion en session ordinaire

A la Plaine des Palmistes, le 8 avril 2019

Les membres du Conseil Municipal

[Handwritten signatures and notes in blue and black ink. Some notes include: 'proclamation PAYET JONHNY', 'pour proc Emmanuel Gonthier', 'accusation DORO Christine', 'proclamation']

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme;
 (2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.

Accusé de réception en préfecture
 974-219740065-20190408-DCM05-080419-DE
 Date de télétransmission : 11/04/2019
 Date de réception préfecture : 11/04/2019